



IRCOM



B.P : 765 Yaoundé
Tél : 33 24 68 60 / 97 06 53 96
Mail : ircom@prepavogt.org
Sites : www.ircom.prepavogt.org
www.prepavogt.org



Yaoundé, le 22 juillet 2014

**CONCOURS D'ADMISSION
TOUTES SERIES**

**EPREUVE DE SYNTHESE DE DOCUMENT
DUREE : DEUX HEURES**

Conseils méthodologiques

1. Prenez le temps de lire très attentivement tous les textes en surlignant ou en soulignant les éléments qui semblent appartenir à la problématique qui se dégage. Après avoir dégagé les idées principales, établissez un plan qui comprendra obligatoirement une introduction, un développement en deux ou trois parties et une conclusion.
2. Rédigez l'introduction qui doit annoncer le sujet, posez la problématique et proposez votre plan (qu'il sera important de respecter par la suite !). Comptez les mots de cette introduction. Vous devez impérativement indiquer par un signe étoile (*) un ensemble de 50 mots.
3. Reprenez les textes et rédigez le développement. Attention à bien respecter le plan annoncé dans l'introduction. Le lecteur doit pouvoir accéder au plan à la simple vue de la copie. Rédigez des paragraphes distincts en n'oubliant pas d'introduire une phrase qui permet – à la fin de chaque paragraphe – de faire le lien avec le suivant. Comptez les mots du développement. S'ils sont trop nombreux, posez- vous la question du bien fondé de certains adverbes et adjectifs ...
4. Rédigez la conclusion qui doit ouvrir le débat, sans toutefois contenir d'idées personnelles. Soignez bien cette partie ; c'est la dernière impression sur laquelle votre lecteur restera. Comptez les mots de cette dernière phrase.

5. Recomptez tous les mots.

6. Rédigez votre synthèse sur la feuille de copie PREPAVOGT-IRCOM.

7. Relisez votre synthèse. N'oubliez pas que trop d'erreurs d'orthographe entraînent une forte décote sur la note. Pensez également à indiquer le nombre exact de mots à la fin de la synthèse. Les mots sont systématiquement recomptés lors de la correction.

8. Pour faciliter votre travail de comptage des mots, vous pouvez diviser vos feuilles de brouillon en dix colonnes. Vous placerez un mot dans chaque colonne.

Il vous est demandé de faire la **synthèse**, et non une suite de résumés, de l'ensemble des 6 documents présentés, en 400 mots, avec une tolérance de 10%, c'est-à-dire de 360 à 440 mots.

Voici les consignes à suivre :

- Respecter l'orthographe et la syntaxe de la langue française
- Soigner la calligraphie
- Ne pas donner son avis sur le sujet proposé
- Ne pas faire référence à un document en indiquant son numéro d'ordre, son auteur, son titre
- Mettre un signe * après chaque groupe de 50 mots
- Noter le nombre total de mots à la fin de la synthèse et vérifier. Le décompte des mots est systématiquement contrôlé par les correcteurs.

Le barème de correction prend en compte tous ces éléments.

Le non-respect de l'une au moins des consignes est fortement pénalisé.

Exemple :

La phrase « *Aujourd'hui, 4 juillet c'est-à-dire jour anniversaire de l'indépendance des Etats-Unis, 75% des nations de l'ONU se réunissent à New York.* » comporte 27 mots.

**Document 1 : Réinvierter le management en Afrique ?
Oui, cela est possible. Mais comment ?**

1. Au lendemain de l'accession à la souveraineté internationale de la plupart des pays d'Afrique, pendant que ces deniers cherchaient encore à trouver un cheminement susceptible de les conduire au progrès sous toutes ses formes, un des grands sages que ce continent ait produit, A. Hampaté Ba (1965), avait intitulé l'un de ses écrits : « Les traditions africaines : gages de progrès » ; écrit dans lequel il faisait ce constat :

Je soutiendrai toujours que les traditions africaines contiennent les éléments hautement appréciables qui, codifiés, adaptés, sont capables de donner à l'Afrique une physionomie sociale et conforme à la nature du pays.

2. Peu de gens, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du continent, comprirent le sens et la profondeur de ces mots fortement évocateurs. Tout le monde en Afrique (ou presque) n'avait les yeux tournés que vers la modernité occidentale dont on attendait des solutions miracles pour résoudre les problèmes économiques, politiques et sociaux qui se posaient alors ; et qui continuent à se poser encore aujourd'hui.
3. Le grand sage et philosophe africain annonçait ce qui allait devenir, quatre décennies plus tard, un des enjeux déterminants de l'insertion de l'Afrique dans le monde contemporain et qui se résume ainsi : que peut apporter l'Afrique de créatif et d'utile à la construction et à l'évolution du monde ? Cette question se pose maintenant avec une acuité toute particulière, à l'heure où la mondialisation des systèmes économiques, politiques et culturels devient grandissante et où l'on assiste de plus en plus à un regroupement stratégique des forces pour construire des pôles d'influence, voire de domination.

Tout au long de cet ouvrage, nous avons abondamment analysé la dynamique des structures et des rationalités sociales et leurs multiples implications dans le fonctionnement organisationnel et individuel en milieu africain. Il ressort principalement de ces analyses que l'efficacité productive de l'organisation africaine souffre généralement d'un certain nombre de problèmes. Un passé historique particulièrement douloureux (traite des esclaves noirs, colonisation et exportation des richesses naturelles), un environnement économique peu mobilisateur

(faiblesses des capitaux internes, économie longtemps extravertie), un contexte politique bureaucratique et anomique (persistance de l'Etat omnipotent, expression suffisante).

Réf. : Emmanuel Kamdem, Management et interculturalité en Afrique, Expérience camerounaise, Les Presses de l'Université Laval, Canada, Paris. L'Harmattan, 2002, PP 403-406.

Document 2 : En milieu urbain

En ville, les phénomènes subsistent, mêmes s'ils sont moins visibles. En effet, pour maintenir la solidarité et la pression collective, les nouveaux s'installent chez un parent ou à proximité. C'est la reconstitution du village. Ce groupement crée de nouveaux liens et procure des droits aux nouveaux venus. Il est du devoir des « frères » de s'occuper des nouveaux, car leur réussite leur fait obligation d'assister les parents. La solidarité traditionnelle transposée en ville est très pernicieuse, car les oisifs qui vivent du travail d'une minorité sont nombreux. Même s'ils travaillent, les nouveaux venus exigent d'être entretenus par le « frère », qui doit toujours donner. Il est inimaginable pour eux qu'un fonctionnaire puisse manquer d'argent. Dès que le « frère » devient exigeant, il est banni. Il sera calomnié, marginalisé. Ceci est grave pour quelqu'un qui a grandi dans une société très communautaire. De nombreux fonctionnaires, englués dans cette forêt de relations et faute de courage, ont du mal à « joindre les deux bouts ». La société gulya est très réservée à l'égard du commerce. Il est, en effet, difficile pour cette société de redistribution d'établir une limite entre le partage et l'échange monétaire. Tout étant destiné à la consommation, on ne comprend pas qu'on puisse acheter quelque chose auprès d'un parent. Des parents « commerçants » on exige de la souplesse. On ne marchandera pas avec eux. Car on considère que même le marchandage est incompatible avec la relation de parenté : aux parents, on doit céder des biens à titre gratuit. La richesse monétaire en soi est indésirable. Elle n'est valable que si elle procure de la nourriture et du travail qui produira de la nourriture destinée au partage. D'un parent, on n'attend que de l'assistance. Accumuler de l'argent, c'est s'isoler. L'un des surnoms de l'argent en langue sara n'est-il pas : « Empêche-de-faire – la parenté » (ögë-ra-nge) ?

Réf. Raymond Naingaral Madjiro, Extrait de l'article du même titre paru dans Etudes, Paris, mars 1993 PP. 293-303.

Document 4 : Freins sociologiques au développement

L'attitude de la plupart des Africains vis-à-vis de la nature, contrairement à celle des Européens, est moins faite d'opposition. Pour eux, le monde est un système dans lequel l'homme est intégré. C'est ce qui explique cette soumission aux forces de la nature. Les événements revêtent trop souvent un caractère de fatalité qui dispense de l'effort de résistance et aboutit à la résignation défaitiste. Comment expliquer autrement qu'un grand nombre accepte aussi facilement de végéter à un niveau économique et social médiocre, sinon misérable, alors qu'il existe tant d'opportunités ? La peur de la haine envieuse n'est, dans bien des cas, qu'un alibi inconsistant. Que coûte-t-il à ce père de famille établi dans son village de se contruire une case plus spacieuse et moins rustre, d'agrémenter sa concession d'arbustes fleuris ? La volonté de changer le cours du monde, ou du moins d'accomplir quelque chose de grand dans la vie, de faire l'Histoire au lieu de la subir, cette volonté prométhéenne caractéristique de l'Européen est chez nous trop faible et trop rare. Le sociologue Pierre Bourdieu fait observer que pour la société traditionnelle algérienne. « La terre est *alma mater* plutôt que *materies*, matériau de construction, matière première », et il cite Eric Weil ! « La pensée magico-religieuse ne connaît pas de lutte agressive de l'homme avec la nature extérieure à l'homme. » Et de conclure : « La volonté de transformer le monde suppose une transformation de la volonté et de l'attitude de l'homme à l'égard du monde et de son avenir. » [...]

La condition *sine qua non* de tout décollage et progrès économiques est liée à la volonté farouche de tout un peuple, et non point du seul appareil étatique. Et pour que naisse cette volonté, il ne faut rien moins que la conversion de sa mentalité ancestrale, et l'arrachement volontariste à tout ce qui, dans son approche du monde, constitue un frein et une pesanteur. Encore faut-il que nous prenions conscience de ces obstacles devenus pour nous comme une seconde nature.

Réf. Meirad Hebga, *Afrique de la raison, Afrique de la foi*, Karthala, 1995, PP 78-94.

Document 5 : Pluralité culturelle et repli identitaire : une critique de l'ethnocentrisme

« *Quelle est la loi suprême que nous voyons dans tous les grands événements historiques ? A mon avis, la voici : que, partout sur la terre, tout développement possible est déterminé en partie par la position et les nécessités de la localité, en partie par les circonstances et les opportunités de l'époque, et en partie par le caractère inné et auto-*

alimenté des peuples [...]. Tous les événements dans la sphère humaine, comme toutes les productions de la nature, sont décrétés uniquement par le temps, la localité et le caractère national, en bref par la coordination de toutes les forces de la vie dans leur individualité la plus positive. »

Cette idée d'esprit du peuple (Volksgeist) a nourri les nationalismes, les théories d'exception culturelle et le pluralisme postmoderne. *« Décontextualiser les œuvres humaines, les extraire du lieu où elles ont été produites, et les juger ensuite selon les critères intemporels du Bien, du Vrai ou du Beau, Herder veut mettre fin à cette erreur séculaire de l'intelligence ».*

Réf. : Rakotohavintsifa Andrianjato, Espace Ravihasina, 5 – 6 septembre 2002.

Document 6 : Pour une nouvelle solidarité en Afrique

La société guly vit une union intime avec la terre autour de laquelle toute la vie s'organise. La terre, en effet, détermine la vie du groupe qui, à son tour, assure à ses membres toutes les sécurités. Dans la société traditionnelle où les hommes unis par de multiples liens sont tous parents, l'homme est incompréhensible en dehors du groupe où règne la loi du partage. Presque tout se partage et, en priorité, la nourriture. On ne travaille pas pour thésauriser, les biens doivent être redistribués immédiatement ; c'est ce qui fait que la vie du groupe est régie par une loi d'interdépendance et de solidarité qui place le bien du groupe au-dessus de toute autre considération.

Tous les aînés du groupe sont coresponsables. Ils interviennent partout pour régler les conflits ou assister un membre en difficulté. Construire une maison ou tresser le secco (clôture de paille entre les enclos) se fait souvent en communauté. Toute personne débordée par les travaux peut solliciter et obtenir le secours des autres. La solidarité se manifeste vivement surtout lors des épreuves (maladie, mort). Dans le cas de la maladie, les parents se relayent pour veiller. Chacun à sa manière tente d'exprimer son attachement au malade. On parle, on mange avec lui, sans peur de la contagion, car avant d'être un malade « dangereux », c'est d'abord un parent. Et on n'abandonne pas un parent ! En cas de décès, toute la communauté suspend ses activités.

La pratique de la solidarité permet de maintenir et de se resserrer les liens familiaux qui continuent d'exister malgré le mariage qui semble les avoir rompus.

*Réf. Raymond Naingaral Madjiro,
Extrait de l'article du même titre paru dans Etudes,
Paris, mars 1993 PP. 293-303.*

Document 7 : La crise de légitimité des autorités politiques africaines

La fascination du pouvoir absolu. Le leader africain se veut un envoyé de Dieu, un prophète ou un messie, un devin ou un oracle en qui tous les pouvoirs constitutionnels et extra-constitutionnels se cristallisent. Alter ego [autre moi] du monarque africain traditionnel : chef de l'exécutif, législateur, juge suprême, maître du rituel, chef des prêtres, commandant en chef de l'armée, détenteur d'un pouvoir sacré et unique, celui-ci occupe une place privilégiée dans l'univers du monde visible et invisible ; il s'identifie à son peuple, sa vitalité se communique à tout le pays. L'autorité du leader est alors redoutée par ses partisans comme par ses adversaires, nimbé qu'il est d'une auréole mystique d'invincibilité et d'infailibilité.

La Constitution, de caractère présidentieliste, inégalitaire et autoritaire, n'est plus qu'une simple clause de style et lui permet d'assurer l'omnipotence et la primauté de l'exécutif au détriment des autres pouvoirs pratiquement ravalés au rang de faire-valoir, de dénier toute existence aux contre-pouvoirs, de consolider un pouvoir sans possibilité de contestation et finalement d'assurer le règne de la pensée unique.

Le refus de l'alternance politique. Le parti unique, de fait ou de droit, aux mains du Président, instrumentalise les institutions étatiques. Pour la majorité des régimes politiques africains, le pluralisme a l'inconvénient de favoriser la division politique d'émietter et éparpiller les forces du peuple, d'encourager la corruption, le tribalisme et les passions partisans, de laisser des hommes de valeurs se constituer en opposition et se livrer à la critique au lieu de participer à l'effort national.

*Réf. Ouraga Obou, Débats, courrier de l'Afrique de l'Ouest, abidjan.
Janvier 2003 PP. 17-22.*

Document 8 : Solidarité et promotion individuelle, magie des mots et apathie

Il n'y a pire malédiction pour Africain que de se sentir exclu et isolé par le groupe. Si cela arrivait, ce serait le symbole de la mort sociale et existentielle. L'instruction que dispense donc l'initiation repose sur la prise de conscience de ses obligations. La vertu prisée est sans conteste celle de la solidarité et du partage. Reconnaître l'altérité, vivre avec les autres, c'est d'abord les aimer, partager avec eux. En Afrique, l'aide est gratuite et repose sur un principe de la réciprocité. Le prestige ne consiste pas à thésauriser, mais à donner et à distribuer à ceux qui sont démunis. La vertu d'épargne n'a aucun sens. L'homme qui jouit d'une considération sociale est celui là qui donne à profusion sans compter.

Cette valeur de solidarité africaine a été justement remise en cause par l'école parce que, par le primat du groupe social qu'elle exerce sur l'individu, elle empêche ce dernier de s'exprimer et de déployer toutes ses potentialités. Souvent, par son conformisme et par son obligation, elle représente un frein considérable qui inhibe tout esprit d'initiative et d'innovation. Par ailleurs, elle peut également cultiver une certaine oisiveté dans la mesure où certains attendent que d'autres travaillent pour eux.

Réf. Marcus Ndongmo, Education scolaire et lien social en Afrique noire, ICERH, Cameroun, PP 87-88.

Document 8

